

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 20/10/2014

Publication : 21/10/2014

<b>HUITIEME MODIFICATION DU PLU</b>	
<i>Commune du BOUSCAT</i>	
<b>Codification</b>	<b>Objet de la modification</b>
LBo 01-1	Déclassement de la zone UE <sup>3</sup> et d'une partie de la zone #UDm <sup>3</sup> en zone <i>U-Libération</i> .
LBo 01-2	Création d'un règlement <i>U-(Le Bouscat)- Libération</i> , relatif au nouveau zonage. Cf : Dossier général – Règlement pièces écrites.
LBo 01-3	Suppression de la hauteur de façade « HF12 » et de la marge de recul « R0 » le long de l'avenue de la Libération dans le nouveau secteur <i>U – Libération</i> .
LBo 01-4	Création d'une servitude de mixité sociale (SMS) n° 069.4, d'un seuil minimal de 40% sur la parcelle AT113.

**Justification (n° du chapitre correspondant du rapport de présentation)**

3.2.1  
3.2.1  
3.2.1  
3.2.1